

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 mars 2024 COMPTE-RENDU

Ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal du 20 février 2024
- Délibération pour l'acquisition d'une remorque
- Questions diverses : notamment zone accélération ENR-
protocole localisation des nids de frelons et stratégie foncière

PRÉSENTS : Mme BERARDAN Christelle, M. CURT Pascal, M. FONTAINE Jean-Michel, M. GABILLET Olivier, Mme MALECKI Agnès, Mme MOREL-PACLET Colette, M. VANDEL Jean-Michel, Mme JAYR Michelle, M. ROBIN Thierry, M. LABALME Yannick, Mme LOUVENAZ Laura

EXCUSÉS : Mmes BOZONNET Alice, BORNET Anne.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. CURT Pascal

Le compte rendu de la réunion du lundi 20 Février 2024 est adopté par le Conseil municipal.

DE202403-562 Acquisition d'une remorque

Madame le Maire informe les élus de la nécessité d'acquérir une remorque avec rampe. Parmi les devis établis, elle propose de retenir celui de l'entreprise Muzy s'élevant à 1 657,49 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir libéré à l'unanimité ;

- **Accepte** le devis de l'entreprise MUSY pour l'achat d'une remorque avec rampe à 1 657,49€ TTC.
- **Autorise** M. Le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Questions diverses

Dossier sur la réforme de l'attribution des logements sociaux 2024 – 2029

Ce dossier a été présenté aux maires à la Conférence territoriale du 20 septembre 2023

Mme Le Maire présente les grands principes de cette réforme.

GBA met à disposition des élus les documents nécessaires pour élaborer la mise en œuvre de la réforme à l'échelle intercommunale, pour pouvoir : identifier les logements sociaux concernés, les conditions, les objectifs en matière d'équilibre territorial, l'attribution, mixité sociale et fluidité des relations entre les communes, les réservataires et les bailleurs.

Jean-Michel VANDEL propose d'étudier plus en détails ce dossier.

Dossier sur la stratégie foncière suite à la Loi Climat et Résilience promulguée le 22 août 2021 : pour une trajectoire Zéro Artificialisation Nette des sols (ZAN) d'ici 2050

Le 13 février dernier le groupe de travail Aménagement de la Conférence Territoriale a présenté le dossier pour la stratégie foncière et la proposition d'une méthode de travail. Le référent pour la commune de Vandains n'a pu se rendre à ce groupe de travail. Promulguée le 22 août 2021, la loi climat et résilience à pour trajectoire Zéro Artificialisation Nette des sols (ZAN) d'ici à 2050. La première étape consiste à diviser par 2 la consommation d'Espace Naturels & Agricoles et Forestiers (ENAF) de 2021 – 2031) par rapport au 10 années précédentes (2011-2021) pour atteindre dans un second temps zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050.

Cette stratégie est orientée vers un changement profond, radical, une révolution qui nécessite un engagement politique fort, pour préparer l'avenir, l'aboutissement de cette loi, zéro artificialisation des sols d'ici 2050. Sur le long terme une révision du SCOT Plan Climat est entamée permettant de fixer une trajectoire visant la sobriété foncière.

Pour parvenir à diviser par 2 la consommation foncière d'ici 2031, nous devons avoir une stratégie de densification et comblement des dents creuses, puis une stratégie de déclassement des zones à urbaniser et devons-nous interroger dès aujourd'hui sur les fonciers à déclasser demain.

Nous devons également faire évoluer les projets d'aménagements. Remettre sur le marché les locaux et les logements vacants. Mobiliser les dents creuses et les friches, concevoir des opérations résidentielles denses et améliorer l'attractivité et l'accessibilité des centres-bourgs. Mise à disposition par GBA pour nous accompagner dans notre potentiel foncier d'un guide et d'une carte en support pour nous aider à identifier les zones.

Les zones d'accélération des énergies renouvelables

Conformément à la loi du 10 mars 2023, nous devons mettre en œuvre pour accélérer le développement des énergies renouvelables sur notre territoire. Lors de la dernière conférence territoriale du 14 février 2024 à Lent une présentation d'une méthodologie a été proposée par Grand Bourg Agglomération. Ce dossier sur l'évolution de la production d'énergie renouvelable EnR, sur le territoire de Grand Bourg Agglomération affiche une progression rassurante de la production d'énergie renouvelable. L'objectif visé pour 2030 est fixé dans la délibération cadre énergie 2022 à **une production EnR de 750Gwh/an soit une augmentation de 30% à venir.**

GBA demande qu'une proposition des zones sur notre commune soit faite. Mme Le Maire propose de noter nos bâtiments publics : école, cantine, mairie salle des fêtes, dans un premier temps.

Un débat et des concertations territoriales auront **lieu courant mai**, puis une délibération sera prise en conseil, avant d'être transmise au référent préfectoral.

☞ **M. RAFFIN conseiller délégué à la voirie** de Grand Bourg Agglomération nous sollicite par courrier sur notre souhait de continuer ou pas d'intégrer le groupement de commandes, afin de bénéficier des nouveaux marchés de travaux de voirie et de signalisation. Après échange les élus souhaitent continuer à bénéficier de ce programme.

☞ **SOGEDO** demande la présence d'un élu pour une réunion concernant des travaux prévus sur la commune au lieu-dit « Lucy » Montracol et Vandeins, jeudi 21 mars à 10h30 Jean-Michel FONTAINE représentera la commune.

☞ **OPAH** : 4 dossiers de demande d'aide au titre de l'OPAH ont été acceptés sur notre commune pour un montant 9 059€.

☞ **Lors de la réunion du 5 mars 2024**, les membres de l'association des Restaurants scolaires ont fait part aux élus de leur souhait de dissoudre l'association. Une assemblée générale extraordinaire se tiendra le 9 avril 2024 à 20h00 à la salle des fêtes de Vandeins, pour valider le devenir de cette association.

☞ **La mise en place de la nouvelle collecte de tri** se passe globalement bien, malgré quelques réclamations pour oubli de collecte ou pour manque de bacs.

☞ **Le président du lotissement des Magnolias**, M. DUBIEF Florent nous a fait part du compte rendu de leur réunion d'A.G du 27 janvier 2024. A noter deux points importants, une nouvelle liste des mandataires de l'Assemblée du lotissement. Le nouveau président nommé est M. DESPLACHES William. En second point, l'installation d'un miroir de sécurité a reçu un avis défavorable des co-lotis.

☞ **Repérage des loups** Le département a été touché l'an passé par une série de prédateurs sur cheptels domestiques (ovins et bovin) provoquée par le loup. L'Ain est par ailleurs régulièrement concerné par des attaques imputables au lynx. Dans ce contexte, vous pouvez être sollicité localement. Votre rôle est alors de recueillir et de faire vérifier le témoignage que vous avez reçu en lien avec la DDT et l'OFB. Ces éléments sont à publier le plus possible.

☞ **Mme le Maire rappelle les noms des élus inscrits dans les groupes de travail :**

Pour l'environnement JM VANDEL, pour le développement économique Anne BORNET, pour l'aménagement & mobilité Olivier GABILLET et pour la solidarité territorial Anne BORNET et Collette MOREL-PACLET.

Conférence Bresse Dombes : Colette MOREL-PACLET, Anne BORNET, Pascal CURT et Mme le Maire. GBA dorénavant sollicitera tous les membres du conseil municipal, pour participer aux différentes Conférences et Groupes de travail.

☞ **Le recensement de la commune s'est terminé le 17 février 2024**, pour un résultat final de 739 habitants. Ce chiffre servira de référence pour le calcul la DGF (dotation global forfaitaire).

☞ **La FNACA nous fait part de leur inquiétude** pour la transmission de l'aide financière à la famille, jusqu'au décès de leur dernier membre adhérent. Ils sollicitent les maires des six communes pour des suggestions.

☞ **La gendarmerie nous informe des diverses infractions recensées** sur la commune de janvier à décembre 2023. Total des heures d'intervention sur la commune 201 heures. Mme Le Maire suggère de prévoir une nouvelle réunion pour les voisins vigilants avec la gendarmerie.

☞ **La carte verte d'assurance automobile** sur le pare-brise des véhicules sera supprimée à partir du 1^{er} avril 2024.

☞ **Après élaboration de l'état 1259 pour le calcul des produits sur les taxes directes locales**, la commune percevra la somme de 275 000€. Nous avons inscrit au budget la somme de 250 000€ pour 2024.

☞ **CAUE** demande d'un rendez-vous pour évaluer l'accompagnement demande d'un rendez-vous

Réunion à venir

AG extraordinaire des Restaurants scolaires le 09 avril salle des fêtes de Vandains

AG de la Croix Rouge le samedi 6 avril à 10h à la salle des fêtes de Crottet

AG du SIEA le 23 mars à Ainterexpo-Parc des expositions

AG de Bourg-en-Bresse Destination par l'Office de tourisme le 28 mars à 18h à l'espace du Lac

Réunion du conseil d'école le jeudi 21 mars à 18h30

Fête de l'eau et des forêts place de Mézériat

Visite de la gendarmerie le jeudi 28 mars à Chatillon sur Chalaronne

Compte rendu de réunion

Comité des jeux : Renouvellement de la soirée Beaujolais et de la fête de Noël. Reste une interrogation pour l'animation du samedi de la vogue :

Le Comité des jeux souhaite renouveler sa coopération financière et humaine pour l'organisation de l'apéritif dinatoire offert aux habitants (achat des boissons, aide au service et à l'animation de cette soirée).

Voir si possibilité pour faire venir un groupe pour animer notre soirée.

SIVOSS : vote du budget du SIVOSS le lundi 18 mars, les changements de la chaudière et de l'éclairage au foot sont envisagés.

AG de la bibliothèque : bonne fréquentation, 2054 prêts de livres et 279 inscrits. Félicitation à Delphine pour l'entretien des locaux

Remerciement à Olivier et Yannick pour leur participation ce samedi 16 mars pour la journée de ramassage des déchets.

SVRVJ : Le Syndicat Veyle Reyssouze Vieux Jonc est dans l'attente du règlement des redevances par AQUALTER., La télé relève devrait être remplacée par des compteurs connectés.

Nouveau bâtiment à Montracol : Les travaux concernant la nouvelle cantine et garderie pour le RPI de Montracol avancent bien. Restitution des locaux prévus d'ici la fin de l'année pour l'école de Montracol. La mise en place d'un seul site de garderie ne se fera qu'à la rentrée 2024.

La séance est levée à : 22h00

Le prochain conseil sera le : le mardi 16 avril à 19h00